



COMITÉ RÉGIONAL
des PAYS DE LA LOIRE

Le Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

et

Les Archers de l'US CHANGE 53

Ont le plaisir de vous inviter au



Championnat Régional Salle Bare-bow, S3 CL & AP, S2 AP

samedi, 17 février 2024

Horaires :	
12 h 30	Ouverture du greffe
13 h 00	Inspection du matériel
13 h 15	Echauffement de 3 volées
Fin d'entraînement	Début des tirs
Pause 1 heure	
21 h 30	Remise des récompenses

Important :
Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence.
Salle non chauffée
Tenue de sport ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.
Ce concours n'est ouvert qu'aux archers qualifiés et présents dans le classement du Comité Régional des Pays de la Loire sur le site internet: http://www.arc-paysdelaloire.fr
Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.

Inscriptions :
Via l'application YAPLA (lien sur le site du Comité Régional)

Informations :
Restauration sur place : Sandwichs, galettes/saucisses sur réservation boissons chaudes et froides...

Lieu :
La compétition se déroulera :
Salle du parc des Sports de la Grande Lande
Rue des Bordagers
53810 CHANGE
06 86 21 90 97
Mail : uschangetiralarc@gmail.com
GPS : N : 48,0958 O : -0,7692

Récompenses :
Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

Engagements :
9 € par archer

Modalités :
Blasons suivant réglementation FFTA

Qualifications :
Rythme de tir en AB/CD ou ABC
en fonction du nombre de participants
2 fois 10 volées de 3 flèches

Phases éliminatoires et finales :
Suivant réglementation FFTA



COMITÉ RÉGIONAL
des PAYS DE LA LOIRE

Le Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

et

Les Archers de l'US CHANGE 53

Ont le plaisir de vous inviter au



Championnat Régional Salle S1 CL & AP - S2 CL

dimanche, 18 février 2024

Horaires :	
8 h 15	Ouverture du greffe
8 h 45	Inspection du matériel
9 h 00	Echauffement de 3 volées
Fin d'entraînement	Début des tirs
Pause 1 heure	
17 h 30	Remise des récompenses

Important :
Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence.
Salle non chauffée
Tenue de sport ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.
Ce concours n'est ouvert qu'aux archers qualifiés et présents dans le classement du Comité Régional des Pays de la Loire sur le site internet: http://www.arc-paysdelaloire.fr
Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.

Inscriptions :
Via l'application YAPLA (lien sur le site du Comité Régional)

Informations :
Restauration sur place : Sandwichs, galettes/saucisses sur réservation boissons chaudes et froides...

Lieu :
La compétition se déroulera :
Salle du parc des Sports de la Grande Lande
Rue des Bordagers
53810 CHANGE
06 86 21 90 97
Mail : uschangetiralarc@gmail.com
GPS : N : 48,0958 O : -0,7692

Récompenses :
Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

Engagements :
9 € par archer

Modalités :
Blasons suivant réglementation FFTA

Qualifications :
Rythme de tir en AB/CD ou ABC
en fonction du nombre de participants
2 fois 10 volées de 3 flèches

Phases éliminatoires et finales :
Suivant réglementation FFTA